



PREMIÈRES IMPRESSIONS ET STÉRÉOTYPES

RECOMMANDÉES POUR LES ÉLÈVES

DE LA 4^E À LA 8^E ANNÉE

Les premières impressions peuvent être trompeuses. Nous pouvons tous collaborer pour faire en sorte que les gens ne soient pas jugés de façon injuste et que tout le monde soit inclus.

VRAI OU FAUX?

Indiquez ci-dessous si vous pensez que chaque énoncé est vrai ou faux. Lisez ensuite les explications au sujet des bonnes réponses à la page suivante.

	Vrai	Faux
1. Il est toujours facile de voir qu'une personne a un handicap.		
2. Beaucoup de personnes qui sont aveugles (au sens de la loi) peuvent voir la lumière et des formes.		
3. Si vous voyez une personne ayant un handicap, vous devez l'aider le plus possible.		
4. La langue des signes américaine (ASL), principale langue des signes utilisée au Canada, est comme l'anglais, sauf qu'on utilise les mains au lieu de la voix.		
5. Il n'y a aucun problème à caresser un chien-guide ou un chien d'assistance, car ce sont des chiens incroyablement bien élevés et entraînés qui savent comment interagir avec un grand nombre de personnes.		
6. C'est en 1904 qu'une personne ayant un handicap a concouru pour la première fois aux Jeux olympiques.		
7. Si vous vous servez d'un fauteuil roulant, vous pouvez jouer au hockey.		
8. Même s'il faut avoir un handicap pour concourir aux Jeux paralympiques, les personnes n'ayant pas de handicap peuvent se joindre à des équipes sportives pour personnes ayant un handicap, comme les équipes de hockey sur luge ou de basketball en fauteuil roulant.		
9. Selon les Nations-Unies, les personnes ayant un handicap représentent la minorité la plus importante au monde.		
10. En vertu de la loi, les personnes ayant un handicap ont les mêmes droits et libertés que les personnes n'ayant pas de handicap.		

CORRIGÉ ET EXPLICATIONS

1. Il est toujours facile de voir qu'une personne a un handicap.

BONNE RÉPONSE : ❌ FAUX

Beaucoup de handicaps ne peuvent être vus, par exemple, la surdité et les troubles d'apprentissage. De plus, quelqu'un peut avoir un handicap lié à la mobilité même s'il n'est pas en fauteuil roulant, et une personne peut avoir une déficience de la vision, même si elle ne se sert pas d'une canne de détection ou d'un chien-guide.

2. Beaucoup de personnes qui sont aveugles (au sens de la loi) peuvent voir la lumière et des formes.

BONNE RÉPONSE : ✅ VRAI

Les déficiences varient beaucoup dans la manière dont les gens les vivent. Beaucoup de personnes aveugles peuvent déceler la lumière, les formes et les couleurs. Il y a même des artistes aveugles!

3. Si vous voyez une personne ayant un handicap, vous devez l'aider le plus possible.

BONNE RÉPONSE : ❌ **FAUX**

Les personnes ayant un handicap peuvent vivre de façon autonome et n'ont pas toujours besoin d'aide. Si vous voulez aider une personne ayant un handicap, traitez-la comme vous traiteriez n'importe qui et demandez-lui si elle a besoin d'aide.

4. La langue des signes américaine (ASL), principale langue des signes utilisée au Canada, est comme l'anglais, sauf qu'on utilise les mains au lieu de la voix.

BONNE RÉPONSE : ❌ **FAUX**

L'ASL est une langue distincte dont la structure est différente de celle de l'anglais. Même si l'anglais parlé est arrivé au Canada par la Grande-Bretagne, la langue ASL est arrivée aux États-Unis et au Canada par le biais de personnes sourdes et malentendantes venant de France. L'ASL se rapproche donc plus de la langue des signes française.

5. Il n'y a aucun problème à caresser un chien-guide ou un chien d'assistance*, car ce sont des chiens incroyablement bien élevés et entraînés qui savent comment interagir avec un grand nombre de personnes.

BONNE RÉPONSE : ❌ FAUX

Il ne faut jamais caresser un chien-guide ou un chien d'assistance parce que vous pouvez les distraire pendant qu'ils accomplissent des tâches importantes pour leur propriétaire. *Les chiens d'assistance assistent les personnes qui ont toutes sortes de handicaps, pas seulement celles qui ont une déficience visuelle. Un chien-guide est un type de chien de service.

6. C'est en 1904 qu'une personne ayant un handicap a concouru pour la première fois aux Jeux olympiques.

BONNE RÉPONSE : ✅ VRAI

En 1904 (les 3es Jeux olympiques « modernes »), un athlète américain avec une jambe de bois à la place de la jambe gauche a concouru à plusieurs épreuves olympiques. Plus récemment, Marla Runyan, coureuse américaine aveugle au sens de la loi, a participé à plusieurs épreuves olympiques d'athlétisme.

7. Si vous vous servez d'un fauteuil roulant, vous pouvez jouer au hockey.

BONNE RÉPONSE :  **VRAI**

Il existe de nombreux sports adaptés comme le hockey sur luge, que les personnes ayant un handicap peuvent pratiquer. Les joueurs de hockey sur luge se servent d'un équipement spécialisé comme la luge sur laquelle ils sont assis et des bâtons spéciaux beaucoup plus courts que les bâtons de hockey traditionnels.

8. Même s'il faut avoir un handicap pour concourir aux Jeux paralympiques, les personnes n'ayant pas de handicap peuvent se joindre à des équipes sportives pour personnes ayant un handicap, comme les équipes de hockey sur luge ou de basketball en fauteuil roulant.

BONNE RÉPONSE :  **VRAI**

Les personnes n'ayant pas de handicap choisissent parfois de se joindre à des équipes pour personnes ayant un handicap, par exemple, parce qu'ils ont un membre de leur famille ou un ami ayant un handicap et parce qu'ils veulent s'amuser à faire du sport en compagnie de cette personne.

9. Selon les Nations-Unies, les personnes ayant un handicap représentent la minorité la plus importante au monde.

BONNE RÉPONSE : ✓ **VRAI**

On trouve des personnes ayant un handicap dans tous les pays du monde. Voir la question de bris d'égalité numéro 2 pour obtenir de plus amples renseignements.

10. En vertu de la loi, les personnes ayant un handicap ont les mêmes droits et libertés que les personnes n'ayant pas de handicap.

BONNE RÉPONSE : ✓ **VRAI**

Les personnes ayant un handicap ont les mêmes droits et libertés que tout le monde. Dans certains pays, comme le Canada, nous avons des lois supplémentaires comme la Loi sur l'équité en matière d'emploi qui protègent le droit de travailler des personnes ayant un handicap. Nous disposons également de directives sur l'accessibilité qui garantissent que les écoles, les centres communautaires, les entreprises et les lieux de travail sont accessibles aux personnes ayant un handicap, ce qui signifie qu'elles peuvent entrer dans ces endroits et s'en servir comme n'importe qui. Une rampe d'accès est un exemple de dispositif qui facilite l'accessibilité.

Pour obtenir des leçons hebdomadaires directement dans votre boîte de réception, rendez-vous sur <https://www.rickhansen.com/fr/Petiteslecons> et cliquez sur S'abonner.

Fondation
Rick Hansen 
Programme scolaire

PRÉSENTÉ PAR



FUTURS
ESPOIRS 

Banque Scotia^{MD}

Rendu possible grâce à nos copartenaires principaux, la Fondation Boston Pizza Futurs Espoirs et la Banque Scotia, et au généreux soutien de CGI, de Brian Hesje, de la The Gordon and Ruth Gooder Charitable Foundation et de la The Slight Family Foundation.

CGI

THE GOODER FOUNDATION

THE
SLAIGHT
FAMILY FOUNDATION

Boston Pizza, la rondelle Boston Pizza et Fondation Boston Pizza sont des marques de commerce déposées de Boston Pizza Royalties Limited Partnership, utilisées sous licence. Le modèle silhouette de Futurs Espoirs est une marque de commerce déposée de Fondation Boston Pizza.